

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16.04.2026

Hoche Avocats conseille le groupe Bayard dans le cadre de l'acquisition de Kingoland.

Hoche Avocats a conseillé le groupe Bayard à l'occasion de l'acquisition du parc d'attractions Kingoland, situé à Plumelin (Morbihan).

Créé en 2014, Kingoland exploite un parc d'attractions à destination d'un public familial, proposant une offre composée de manèges, spectacles et expériences immersives. Le parc a accueilli plus de 215 000 visiteurs en 2025 et figure parmi les principaux acteurs régionaux du secteur des loisirs dans l'Ouest de la France.

Cette opération s'inscrit dans la stratégie de développement du groupe Bayard et marque son positionnement sur le segment des loisirs expérientiels.

Le groupe Bayard entend s'appuyer sur les équipes en place afin d'assurer la continuité de l'exploitation et d'accompagner le développement du parc. À ce titre, Dominique Leroux, fondateur de Kingoland, poursuivra son implication aux côtés du groupe.

Hoche Avocats a conseillé le Groupe Bayard avec Marie Peyréga (associée), Amandine Doury (counsel) et Vincent Bothorel (collaborateur), sur le volet corporate M&A et Eric Quentin (associé) Pascale de Calbiac, (senior counsel), Louise Miont (collaboratrice) et Sarah Bennani (collaboratrice) sur le volet fiscal et transactionnel.

Edmond de Rothschild Corporate Finance a accompagné les fondateurs de Kingoland et Bpifrance en corporate M&A avec Jonathan Jacquin (M&A Managing Director), Anastasia Saldi-Lourties (M&A Vice President) et Mathis Coccordano (analyste M&A)

Degroux Brugère conseil juridique avec Jérémie Swiecznik (associé) et Sarra Messaoudi (collaboratrice)

A propos de Hoche Avocats :

Hoche Avocats est un cabinet français indépendant et pluridisciplinaire fondé il y a 30 ans.

Il regroupe plus de 50 collaborateurs d'horizons divers, avocats et professionnels du droit, dont une quinzaine d'associés, qui interviennent quotidiennement dans un contexte national et/ou international pour offrir à leurs clients un accompagnement et un conseil juridique sur mesure dans les grandes pratiques du droit des affaires et plus particulièrement en fusions et acquisitions.

Contacts presse :

Edith Chabre: 01 53 93 22 00, chabre@hocheavocats.com

Isabelle Brenneur-Garel : 01 53 93 22 00, brenneur-garel@hocheavocats.com

Pour plus d'information, veuillez consulter le site : <https://www.hoche-avocats.com/>